

Dans le cadre de la consultation du Secrétariat à la Jeunesse

# Mémoire sur la Stratégie Jeunesse 2021-2026

Déposé par le Bureau de Consultation Jeunesse (BCJ)

Le 13 décembre 2019



# Mémoire Stratégie Jeunesse 2021-2026 par le BCJ

## Qui sommes-nous? De quel-le-s jeunes parlons-nous?

Le Bureau de Consultation Jeunesse (BCJ) est un organisme communautaire autonome, fondé par des citoyen-ne-s il y a maintenant 50 ans, qui a comme mission d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers l'autonomie et dans la recherche de solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie et ce, dans une perspective de transformation sociale.

Ces jeunes, ce sont des jeunes femmes, jeunes hommes, jeunes en transition, jeunes en démarche identitaire, âgé-e-s entre 14 et 25 ans, qui accumulent les ruptures : ruptures familiales, ruptures scolaires, ruptures culturelles ou migratoires et bien d'autres. Ce sont des jeunes qui sont souvent considéré-e-s comme ayant des parcours atypiques, comme ayant décroché du système scolaire ou de la société, comme étant marginalisé-e-s. Pourtant, cela fait maintenant 50 ans que nous entendons leur histoire et que nous nous intéressons à leur réalité et ce que nous remarquons, c'est à quel point le système les abandonne. Ces jeunes se sentent plutôt délaissé-e-s par un système scolaire qui les marginalise, par un système qui fait même parfois office de parent si on pense aux jeunes placé-e-s en Centres jeunesse et qui les contrôle et les fragilise, par un système capitaliste qui les catégorise et les appauvrit, par un système patriarcal et raciste qui les opprime.

Le passage à la vie adulte dans une société hypermoderne vient avec plusieurs pressions, en témoignent les hauts taux de détresse psychologique que vivent les jeunes. Les jeunes sont désormais confronté-e-s à une multitude de choix. Devenir adulte aujourd'hui veut non seulement dire franchir des étapes symboliques, mais aussi effectuer un travail de construction identitaire plus profond.

Ce processus réflexif est susceptible d'être vécu plus difficilement par les jeunes qui ne sont pas accompagné-e-s par leur entourage. Les recherches québécoises et internationales ont documenté, pour les jeunes qui quittent un milieu de placement, des problématiques sociales plus importantes que pour la population générale : un niveau de diplomation moins élevé, un niveau d'inactivité en emploi plus important, un niveau de pauvreté inquiétant; un recours à l'aide sociale plus important; des épisodes d'itinérance importants et de l'instabilité résidentielle (Goyette et Turcotte, 2011; Goyette et Royer, 2009)."

Toutefois, ce qui est le plus important, c'est que ces jeunes ont des aspirations au même titre que tout être humain. Ils-elles aspirent à être reconnu-e-s, à être entendu-e-s, à développer leur plein potentiel et à se découvrir. Ce que nous souhaitons donc pour la prochaine Stratégie jeunesse, c'est que ces jeunes soient pris-es en compte, que nous reconnaissons leurs expertises et expériences et que des actions concrètes soient mises de l'avant afin de réduire les inégalités sociales qui les maintiennent en marge.

Notre posture s'inscrit donc dans une approche globale, dans une idéologie de collectivité, d'inclusion et d'équité.

Nous défendons une vision qui prend en considération le Bien commun, mais dans le respect de la diversité et de l'autonomie.

Nous souhaitons une stratégie inclusive qui reflète tou-te-s les jeunes dans la société, donc qui considère aussi les jeunes marginalisé-e-s, exclu-e-s, désaffilié-e-s ou en rupture.

Nous souhaitons que ces jeunes ne soient plus vu-e-s comme des problèmes, mais comme des citoyen-ne-s qui rencontrent des obstacles majeurs et que nous déployions tous nos efforts pour réduire et détruire ces obstacles.

Nous considérons le citoyen ou la citoyenne comme toute personne vivant dans la "cité", qui doit être reconnu-e et qui a le droit de participer à sa communauté.

Nous nous opposons à l'approche de performance qui mène à l'exclusion et souhaitons alors que chacun-e puisse s'émanciper, développer sa pleine conscience, vivre librement en se libérant des oppressions, dans le respect de son rythme et de ses aspirations.

Et si nous pouvons nous permettre de rêver, nous souhaitons que ces jeunes soient aimé-e-s tel-le-s qu'ils-elles sont.

## ENVIRONNEMENT

L'environnement est une préoccupation certaine pour les jeunes du BCJ. D'ailleurs, une orientation a été choisie par eux-elles, cette année, précisément en ce sens afin de réduire, déjà, l'empreinte écologique de l'organisme.

En effet, actuellement, le poids du changement est davantage sur le dos des individus et ces derniers semblent avoir un seul pouvoir de consommateur (choix d'achats éthiques, *boycott* d'entreprises, réduction de la consommation, gestion de leurs déchets, etc.). Toutefois, ces visées individuelles mettent en évidence les inégalités sociales : il est notamment irréaliste pour une personne ou une famille en précarité financière de manger biologique, local et équitable. De plus, de tels changements d'habitudes demandent une disponibilité mentale; c'est un poids immense de revoir l'ensemble de ses actions et choix de consommation pour une personne qui est préoccupée par sa propre survie.

Ainsi, il faut donc, d'une part, **combattre la pauvreté pour favoriser la pleine implication de tous-tes les citoyen-ne-s dans les démarches individuelles.**

Il faut aussi, d'une autre part, **développer les infrastructures et les conditions nécessaires pour favoriser l'impact des gestes individuels et pour sensibiliser les populations aux nécessaires changements d'actions :**

- collectes de matières recyclables et compostables dans tous les quartiers
- amélioration des procédés et suivis de gestion des déchets
- ateliers de sensibilisation

## Mémoire Stratégie Jeunesse 2021-2026 par le BCJ

- favorisation de la souveraineté alimentaire : jardinage urbain, permaculture
- développement de programmes verts dans les écoles (vaisselle réutilisable, réduction des aliments emballés séparément, jardins collectifs et ateliers de cuisine, etc.)

Toutefois, les jeunes se butent à un fort sentiment d'impuissance : quel poids ont-ils-elles sur les grandes entreprises polluantes? En ce sens, ils-elles croient que c'est davantage au gouvernement d'agir via notamment **une plus grande législation, en soutenant les initiatives éthiques, en pénalisant les entreprises polluantes, en refusant l'idéologie de la croissance économique à tout prix** puisqu'elle hypothèque leur avenir.

### CULTURE

Nous pensons que la culture s'inscrit dans toutes formes d'expression artistique, certes, mais qu'il s'agit surtout de l'ensemble des interactions d'individus dans un espace donné. C'est cette combinaison qui forge les normes sociales, mais c'est aussi ce qui les questionne. Nous appuyons donc cette définition reprise dans la *Déclaration de l'Organisation des États unis pour l'éducation, la science et la culture* : « La culture est un ensemble complexe qui inclut savoirs, croyances, arts, positions morales, droits, coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquis par un être humain en tant que membre d'une société. » (Tylor, E. in Seymour-Smith, C., 1986) De plus, dans la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, il y est clairement établi que : « La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures. » (Article 1) Ainsi, favoriser la culture, c'est donc **valoriser son histoire, mais aussi reconnaître son inévitable et nécessaire évolution grâce à la richesse de la jeunesse et de la diversité.**

Pour valoriser son histoire, nous croyons primordial de **reconnaître en premier lieu la culture autochtone et de lui offrir des espaces de diffusion, d'enseignement et d'échanges** en conséquences. Pour reconnaître son évolution, il est alors nécessaire de **se laisser déstabiliser, de laisser les jeunes définir eux-mêmes et elles-mêmes leur culture, de reconnaître les multiples formes d'arts même les plus marginales et de favoriser la participation de tou-te-s dans cette prise de parole.**

Nous voyons donc la culture comme un moyen d'expression pour ceux-celles qui n'ont pas de voix, comme un espace de création de lien, de réseautage, de collectivisation qui favorise le développement d'un sentiment d'appartenance et comme un processus d'appropriation ou de réappropriation de son histoire, de son identité.

Ainsi, si les jeunes n'ont pas ou peu d'espace ou de reconnaissance dans l'espace public, ils-elles ne peuvent contribuer à l'évolution de la société. Il faut donc, selon notre expérience, **multiplier les espaces de création et d'expression libre. Il faut se rapprocher des milieux**

**des jeunes, favoriser les rencontres avec des artistes établi-e-s et valoriser les rencontres interculturelles.**

## **CITOYENNETÉ**

Comme le dit le psychiatre Erikson (1972), la jeunesse est un puissant régénérateur social. Elle nous invite à conserver ce qui est précieux et à révolutionner ce qui a perdu de sa signification. Une société démocratique doit **faciliter l'implication sociale des jeunes et leur permettre de s'y intégrer positivement, non pas en fonction des cases sociales en place mais en leur permettant de créer de nouvelles places**. Nous croyons aussi que pour pouvoir jouir d'une réelle citoyenneté, il est nécessaire que tou-te-s les citoyen-ne-s soient égaux-ales et, donc, que préalablement **nous menions une réelle lutte aux inégalités sociales**. La citoyenneté ne sera pas réelle tant que des citoyen-ne-s souffriront d'un traitement différencié sur la base de leur identité, jugée inférieure, anormale, indigne.

Ainsi, nous croyons d'abord qu'il faille **lutter contre** :

- **Le racisme**, dont principalement le racisme systémique qui s'inscrit dans toutes les sphères de la société. Nous nous permettons donc d'inclure même celui qui agit dans le milieu communautaire où une majorité de travailleur-se-s sont issu-e-s du groupe dominant.
- **L'homophobie, la transphobie et toutes les discriminations basées sur la diversité du genre et de sexe**
- **L'âgisme**, notamment la non-reconnaissance de la légitimité de la parole des jeunes. À ce titre, la composition des acteur-ric-e-s qui ont pris la parole durant la Commission Laurent est éloquent. Nous adhérons à l'analyse de Jade Bourdages, Professeure à l'École de travail social de l'UQAM, à l'effet que cette commission n'a fait aucune place pour la parole des jeunes qui sont actuellement pris en charge par la DPJ, sur l'expérience qu'ils-elles font de leurs parcours. Nous pensons que cette parole devrait être au cœur des travaux visant à modifier les pratiques à la DPJ.
- **Le sexisme**
- **Les inégalités de classes sociales**

Nous voulons **que les conclusions de la recherche effectuée par Desmarais et Merri (2016) sur les pratiques d'éducation populaire visant le devenir citoyen soient considérées dans la prochaine Stratégie jeunesse**. Cette recherche a démontré que le potentiel d'apprentissage de la citoyenneté dans les organismes communautaires est pluriel. Néanmoins, tous les apprentissages ont en commun de développer ce que la philosophe féministe Nussbaum (2011) appelle une éducation pour la citoyenneté. Les capacités que les jeunes développent dans leur implication sociale sont nombreuses: raisonnement logique, conception du bien, d'une éthique, d'un esprit critique. Les jeunes s'affilient dans les organismes communautaires et dépassent les frontières de leur communauté. Ils-elles vont à la rencontre de l'autre dans le cadre - et nous appuyons sur cet élément - de relations qui tendent vers l'égalité.

## Mémoire Stratégie Jeunesse 2021-2026 par le BCJ

Contrairement au bénévolat qui incarne une forme de charité et une posture inégalitaire à l'égard des populations vulnérables, l'implication sociale et citoyenne constitue davantage une posture d'entraide. Nous voulons que la Stratégie jeunesse prenne cette direction. Plutôt que d'encourager des gestes de bénévolat circonscrits et apolitiques, nous privilégions **d'encourager les jeunes à s'impliquer dans les mouvements sociaux et dans leurs communautés, par le biais des organismes communautaires autonomes (OCA).**

### SANTÉ

Nous voyons la santé comme un axe global de la vie d'un individu. Ainsi, plutôt que les seules actions individuelles menant à une meilleure santé, nous voyons surtout l'importance de conditions de vie favorables à une santé physique, mentale et émotionnelle saine.

Nous soulevons donc les liens intrinsèques entre la santé globale et le statut financier, l'impact environnemental, le niveau d'accessibilité aux ressources, la qualité des liens sociaux, le niveau de sentiment de sécurité ou d'intégrité physique ou morale, notamment.

Il est donc primordial de **relier la lutte à la pauvreté, les luttes contre les oppressions et la lutte environnementale au développement de la santé de la population.**

Il est reconnu, d'ailleurs, que les populations des quartiers défavorisés ont une plus faible espérance de vie. Ainsi, selon Santé Montréal :

- « l'espérance de vie varie de plus de 10 ans entre certains territoires ;
- près de six années séparent l'espérance de vie des hommes pauvres de celle des hommes riches ;
- la mortalité est presque deux fois plus élevée dans la catégorie la plus faible de revenu par rapport à la catégorie la plus élevée ;
- les personnes appartenant aux ménages les plus pauvres souffrent davantage d'obésité, de maladies cardiovasculaires, d'asthme, de maladies pulmonaires obstructives chroniques et sont plus susceptibles d'avoir une limitation d'activités ;
- le faible poids à la naissance, le retard de croissance intra-utérine et la prématurité sont trois facteurs de risque qui touchent davantage les nouveaux-nés des secteurs plus pauvres et qui peuvent avoir un impact important sur leur santé même à long terme ;
- chez les enfants des milieux les plus pauvres de Montréal, près de 4 sur 10 sont considérés vulnérables dans au moins une des sphères du développement. »

Afin de travailler sur les conditions de vie, nous inscrivons notamment l'enjeu du logement dans cette thématique. Pour nous, l'accès à un logement abordable et sain est primordial pour la santé physique et mentale, le sentiment de sécurité et la capacité à mobiliser des énergies sur le développement personnel et social. Ainsi, nous luttons pour **plus de logements sociaux, plus de contrôle des loyers et de l'état des logements et plus de soutien communautaire en logement**, notamment.

Si nous souhaitons que tou-te-s puissent avoir accès à une alimentation saine, il faut en **favoriser l'accès, lutter contre les déserts alimentaires, appuyer les organismes en sécurité alimentaire, favoriser la souveraineté alimentaire et le développement de projets d'agriculture urbaine ou locale.**

En ce qui concerne la santé mentale des jeunes, nous décrions une surmédicalisation et un manque de suivi. En ce sens, nous appuyons le *Mouvement jeunes et santé mentale* qui définit la médicalisation ainsi : « La médicalisation, c'est le fait d'apposer un diagnostic sur quelque chose qui n'est pas médical : la souffrance, les étapes normales de la vie (adolescence, deuil, peine d'amour, etc.), les émotions, des caractéristiques personnelles (la timidité), etc. En d'autres termes, c'est "un processus par lequel des problèmes non médicaux se qualifient et se traitent comme des problèmes médicaux, en décontextualisant les situations et en détournant l'attention de l'environnement social vers les individus. "(I. Kawachi et P. Conrad, 1996) »

Il en présentent aussi les effets :

- La médication : le fait que la plupart des jeunes qui reçoivent un diagnostic psychiatrique reçoivent un ou des médicaments psychotropes. On ignore d'ailleurs les effets à long terme de ces psychotropes sur le jeune cerveau. Les jeunes sont peu informé-e-s de leurs droits par rapport à la médication et reçoivent trop peu d'informations sur les médicaments qu'ils-elles prennent.
- Le passage du "normal" au "médical" : la baisse de tolérance envers les problèmes sociaux et la souffrance psychique.
- La responsabilité individuelle : si plusieurs situations, émotions, affections deviennent des maladies à traiter, il est plus facile de donner une médication que de chercher les causes psychosociales des problèmes de santé mentale.

En ce sens, nous appuyons la déclaration du *Mouvement jeunes et santé mentale* :

- 1. Que tous les jeunes et leurs proches aient accès gratuitement à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale**
- 2. Que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en oeuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action.**
- 3. Que l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libre et éclairé soit respecté et garanti pour tous les traitements liés à la santé mentale.**
- 4. Que le gouvernement mette immédiatement en place une commission sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.**

## Mémoire Stratégie Jeunesse 2021-2026 par le BCJ

Ainsi, nous demandons une **plus grande accessibilité aux ressources psychosociales**. Il n'est pas normal qu'un-e jeune reçoivent une prescription pour des antidépresseurs ou des antianxiolitiques, sans être orienté-e vers une ressource psychologique pour aborder les sources de ces symptômes. Il faut donc **déployer plus de ressources, diminuer le temps d'attente, favoriser l'accès au choix des spécialistes et améliorer le continuum de services**.

Pour ce qui concerne la prévention des problèmes de santé mentale, nous appuyons sur l'importance d'agir sur les conditions de vie des individus et des communautés tel que sur la pauvreté, l'insalubrité des logements, l'intimidation, la violence, l'isolement, etc. Nous croyons notamment que l'école est un lieu propice pour débiter dès le plus jeune âge des réflexions et apprentissages sur les relations interpersonnelles, sur la relation à soi. Ainsi, de **permettre le déploiement d'initiatives favorisant la prise de parole, l'échange, la réflexion, la création de liens avec les autres**, etc. Il est aussi nécessaire d'**offrir les ressources appropriées pour favoriser une réponse rapide et globale aux enjeux soulevés ou observés chez les jeunes**. Par la suite, nous croyons à l'importance du réseau communautaire pour développer un tissu social plus fort et plus vaste. Ces espaces d'accueil, de soutien et d'implication favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance primordial au bien-être psychique. De plus, par un accès privilégié au vécu des personnes, ces organismes sont des alliés fondamentaux dans la recherche de solutions pour l'amélioration des conditions de vie des individus. Il est donc nécessaire, pour le gouvernement, de contribuer en **finançant à la mission les organismes communautaires autonomes** pour leur permettre d'agir en ce sens.

Un autre élément interrelié à la santé mentale des jeunes est la consommation de drogues. Les jeunes ne croient toutefois pas à l'approche répressive, mais préconisent **l'accès aux ressources de soutien psychosocial, le travail de proximité et le développement des sites d'injection supervisés**. Ils-elles croient à **la prévention, mais davantage lorsqu'elle est pensée par et pour des jeunes**. Ils-elles croient en **l'importance d'espaces de parole, où les jeunes peuvent parler librement de leurs liens avec la consommation, de leurs préoccupations, de leurs questionnements**.

### ÉDUCATION

Nous adhérons à une vision de **la réussite éducative qui dépasse l'obtention du diplôme**. Éduquer, du latin *educare*, signifie: guider hors de soi-même. En ce sens, la réussite éducative est atteinte quand des personnes témoignent des transformations positives qui s'opèrent dans leur construction identitaire, donc pas seulement lorsqu'elles décrochent un diplôme. Nous pensons, comme les sociologues de l'éducation Bouchard et St-Amand (1994), que la réussite scolaire dépend de la réussite éducative : « la réussite scolaire passe par une étape de réinsertion sociale et scolaire, c'est-à-dire une intervention consciente et organisée, à des degrés divers, de « reconstruction » de la personne étudiante, de sa confiance et de son estime de soi, de la gestion de ses rapports avec l'école et ceux et celles qui y évoluent » (Bouchard et St-Amand, 1994). En d'autres mots, ce n'est pas parce que les jeunes réussissent qu'ils-elles vont bien. C'est parce qu'ils-elles vont bien qu'ils-elles réussissent.

Le système d'éducation actuel recrée lui-même des inégalités et de la précarité qui fragilisent l'avenir des jeunes. Plus précisément, le risque de décrocher de l'école varie en fonction des positions sociales occupées, et non « des vissitudes ou des tares de personnalité des personnes qui vivent ces situations » (Carrette et Vaillancourt 2000, p.3). Les statistiques en témoignent. Au Québec, en 2011-2012, le taux de sortie sans diplôme ni qualification pour les jeunes filles était de 12,9 % alors qu'il était de 19,8 % pour les jeunes garçons (Bulletin statistique de l'éducation, 2015). Pour cette même année, les personnes qui proviennent d'un milieu défavorisé<sup>1</sup>, qui sont issues de l'immigration (première génération<sup>2</sup>), qui ont un handicap, des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage<sup>3</sup> et/ou qui ont un retard scolaire<sup>4</sup> sont surreprésentées parmi les jeunes qui ont décroché en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire (idem). Le risque de décrocher augmente d'autant plus quand des jeunes occupent simultanément plusieurs positions sociales. Parmi l'ensemble des déterminants du décrochage scolaire, la situation de pauvreté est un facteur majeur, comme le démontre l'indice du milieu socio-économique<sup>5</sup> (IMSE). Au Québec, en 2015-2016, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) ou d'une qualification après cinq ans dans le réseau public est de 70 % en milieu favorisé (rang IMSE 1,2,3) et de 52,7 % en milieu défavorisé (rang IMSE 8, 9, 10) (Homsy et Savard, 2018). À titre de comparaison, pour la même cohorte (2015-2016), 87,6% des jeunes qui fréquentent l'école secondaire privée obtiennent un diplôme ou une qualification après cinq ans (idem).

---

[1] Ils représentent le tiers des jeunes ayant décroché mais forment seulement 21,8% des personnes inscrites.

[2] Ils représentent 19,1% des jeunes ayant décroché mais forment seulement 9,3% des personnes inscrites.

[3] Ils représentent 40,1% des jeunes ayant décroché mais forment seulement 13,1% des personnes inscrites.

[4] Les élèves qui ont un retard scolaire (apprécié en fonction de l'adéquation entre l'âge et le niveau atteint) constituent 65,1% des personnes ayant décroché alors qu'ils représentent seulement 20,7% de personnes inscrites.

[5] « L'indice du milieu socio-économique est un indice composé de la proportion de mères sans diplômes pour les deux tiers de son poids et de la proportion de parents inactifs pour une pondération d'un tiers » (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011).

Pourtant, les jeunes qui ont un parcours atypique ont les mêmes désirs que les jeunes qui ont un parcours plus linéaire. Ils-elles souhaitent pratiquer un travail qui participe de leur développement positif, une formation pertinente, un cadre de vie stable. Ils-elles n'ont toutefois pas les mêmes ressources que les jeunes privilégié-e-s pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Nous sommes en relation très proximale avec les jeunes qui fréquentent l'éducation des adultes. Ceux-ci et celles-ci ont vécu des épreuves sociales dans un ensemble important de rapports sociaux dans leurs parcours de vie (Charlebois, 2018). Nous constatons que les ressources dont ils-elles bénéficient dans les Centres d'éducation des adultes<sup>1</sup> sont insuffisantes. Comment peut-on s'attendre à ce qu'ils-elles réussissent à l'éducation des adultes où les ressources se trouvent inférieures à ce qu'ils-elles ont eu au secteur des jeunes, duquel ils-elles ont échoué?

---

<sup>1</sup>Selon Doray et Bélanger (2014), l'éducation des adultes est en train de devenir une annexe pour jeunes en difficultés. Leur lecture est que les écoles secondaires ont délégué à l'éducation des adultes le mandat de la persévérance scolaire. Dans la dernière décennie la population des jeunes à l'éducation des adultes a augmenté de 20

## Mémoire Stratégie Jeunesse 2021-2026 par le BCJ

Le raccrochage scolaire constitue pour eux-elles une voie d'émancipation potentielle même s'ils-elles doutent des débouchés que leur offre la formation. En effet, les jeunes déplorent d'être orienté-e-s vers le circuit le plus court vers l'emploi. Pour le psychiatre Erikson, une des conditions favorables à une construction identitaire positive est de **prendre le temps, lors de la période d'entrée à l'âge adulte, d'expérimenter différents rôles si les marges d'options sont diversifiées**. Pour les jeunes qui proviennent de milieux défavorisés et qui ont dû décrocher de l'école pour se consacrer à d'autres priorités, la marge d'option se referme autour des métiers financés par Emploi-Québec.

Le milieu de l'éducation souffre selon nous d'une grande confusion. Les récits des jeunes avec lequel-le-s nous travaillons nous donnent à penser que les acteur-ric-e-s du milieu scolaire confondent les problèmes pédagogiques et les problèmes psychosociaux, voire politiques. Les troubles d'apprentissage sont dans plusieurs cas un symptôme de difficultés psychosociales vécues dans la famille ou dans la réalité sociale. Comment se concentrer en classe lorsqu'on a faim, qu'on vit de la violence à la maison, dans le quartier ou dans la cours d'école? Pour apprendre, encore faut-il que les enfants, les jeunes aient "l'esprit tranquille", comme ils-elles nous le disent. Encore faut-il qu'ils-elles ne subissent pas de discrimination ou d'oppression liées à la race, au genre ou à l'orientation sexuelle.

En plus des connaissances générales indispensables au développement d'une "tête bien faite", nous demandons à ce **que l'école soit un lieu sécuritaire d'apprentissage d'une culture de paix, de solidarité et de bienveillance**. Les recherches de Richard (2019) démontrent que l'école ne s'est toujours pas dotée de stratégies pédagogiques émancipatrices en matière de lutte à l'homophobie.

### EMPLOI<sup>2</sup>

Les jeunes adultes avec lequel-le-s nous travaillons ont un rapport à Emploi-Québec marqué par l'ambivalence. Certain-e-s disent que leurs démarches pour obtenir du financement sont assez éprouvantes. Ils-elles doivent faire la preuve qu'ils-elles méritent un financement d'Emploi-Québec. Pour le mériter, ils-elles doivent démontrer qu'ils-elles ont un projet qualifiant conforme à leur personnalité et aux attentes du marché de l'emploi, qu'ils-elles sont « motivé-e-s » et surtout, qu'ils-elles sont assez pauvres pour en avoir besoin. Or, la pauvreté s'accompagne d'un stigmat et les jeunes cherchent au quotidien à éviter de montrer qu'ils-elles sont pauvres. Les démarches d'Emploi-Québec, en ce sens, obligent à un renversement de cette dissimulation quotidienne du stigmat. Non seulement les jeunes doivent montrer qu'ils-elles sont en situation de pauvreté, mais ils-elles doivent aussi le prouver.

Puisque très peu de jeunes adultes « réussissent » à obtenir un plein financement (qui leur permet à peine de survivre), ceux-celles qui l'obtiennent se considèrent privilégié-e-s et cherchent à combler les rythmes de progression imposés même s'ils ne sont pas réalistes. En

---

<sup>2</sup> Les contenus de cette section sont largement tirés de la thèse de doctorat de François-Xavier Charlebois: "Construction identitaire de jeunes adultes en situation de pauvreté dans un contexte de raccrochage scolaire. Voies d'émancipation?".

acceptant ce financement indispensable à leur survie, ils-elles doivent renoncer à leur propre rythme d'avancement et à certaines options de formation, notamment une formation générale de base par l'obtention d'un DES. La perspective du financement d'Emploi-Québec n'est pas la formation générale mais bien l'insertion professionnelle. La plupart des jeunes disent qu'ils-elles auraient aimé pouvoir choisir leur parcours de formation, plutôt que de s'en faire assigner un. En raccrochant, les jeunes cherchent à se conformer à un nouvel idéal du moi et à s'affranchir des relations de dépendance qui les lient aux types d'emploi que leur réserve leur position sociale. Or, certain-e-s jeunes adultes réalisent que les conditions qui les lient à Emploi-Québec perpétuent une relation de dépendance. Une fois de plus, ils-elles sont forcé-e-s de choisir l'option la moins pire à l'intérieur d'un spectre de choix étroit. Les jeunes se font assigner une place pour combler un besoin du marché de l'emploi plutôt que leur propre désir d'école et d'insertion professionnelle. En ce sens, du point de vue d'une entrée positive dans l'âge adulte, les modalités de ce programme représentent un risque.

Nous nous demandons si l'éducation remplit vraiment la promesse que nous faisons aux jeunes: "c'est le meilleur investissement"?

Au Québec, dans les années 1990, la tendance était la suivante : « la pauvreté régresse à mesure que s'élève le niveau d'éducation. Toutefois, la réduction de la pauvreté entre le primaire et le secondaire est plus faible qu'entre les niveaux secondaire et postsecondaire » (Gardes et Langlois, 1995, p.45). Déjà, à l'époque, l'obtention d'un DES n'est pas une garantie pour se sortir de la pauvreté alors que le diplôme postsecondaire s'avère simplement une quasi garantie. Au Canada, en 2004-2005, le taux de chômage chez les décrocheur-se-s était de 19,4 %, soit le double des jeunes de 20 à 24 ans détenant un DES (Bowlby, 2005). Néanmoins, le diplôme postsecondaire demeurait une meilleure protection contre la pauvreté car il constituait un accès privilégié à l'emploi.

Cette tendance s'est consolidée à travers le temps. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires ne protège pas nécessairement contre la pauvreté. Même certaines des personnes qui ont un diplôme d'études universitaires vivent en situation de pauvreté. En effet, au Québec, entre 1998 et 2008, 11,8 % des employé-e-s au salaire minimum ont un diplôme universitaire (Gaudreault et Cloutier, 2010). Or, le cumul d'un salaire minimum pour une charge de travail à temps plein (9,65 \$ en 2011) ne permet pas de franchir les seuils de pauvreté, surtout dans les grandes villes. En 2012, la moitié des personnes (en excluant les personnes étudiantes) qui gagnent un salaire minimum au Québec ont un DES (Québec, 2013). Depuis 40 ans, au Québec, le profil des personnes en situation de pauvreté change. Le fait de détenir un emploi stable n'éloigne pas nécessairement de la possibilité de vivre en situation de pauvreté (Yerochewski, 2014). En 2009, 17,3 % des travailleur-se-s vivaient sous le seuil de faible revenu (avant impôt) déterminé pour l'année de référence (Yerochewski, 2014).

À l'égard des informations qui précèdent, **le raccrochage scolaire apparaît comme un levier potentiel de lutte à la pauvreté puisqu'il constitue une voie pour la formation postsecondaire.** Ceux-elles qui n'iront pas au-delà d'un DES ont 50 % de chance de gagner le salaire minimum et conséquemment, de vivre en situation de pauvreté (Yerochewski, 2014).

## Mémoire Stratégie Jeunesse 2021-2026 par le BCJ

À la lumière de ces recherches, nous joignons notre voix aux mouvements sociaux qui revendiquent une **hausse du salaire minimum à 15\$ de l'heure**.

Nous souhaitons également amener à votre attention un glissement probable et inquiétant. Implanté dans l'ensemble des Carrefours Jeunesse Emploi (CJE) de la province depuis peu, et directement financé par le Secrétariat à la jeunesse, le programme Créneau carrefour jeunesse semble avoir été le vecteur tout indiqué pour l'opérationnalisation de la Stratégie jeunesse 2016-2021. Grâce à ce projet, les CJE sont maintenant légitimes de se positionner comme des *leaders* lorsqu'il est question d'intervenir sur des questions d'employabilité, de raccrochage scolaire, d'entrepreneuriat et, maintenant, d'implication citoyenne et bénévole ou de développement de l'autonomie personnelle et sociale des jeunes ayant des parcours de vie atypiques. Cependant, rappelons-le, les CJE sont d'abord et avant tout des organismes d'employabilité. Pendant que les CJE jouissent d'une visibilité et d'un support immense de la part des décideur-e-s, plusieurs organismes en lutte au décrochage, en logement, cherchant à accompagner les jeunes dans le développement de leur autonomie, de faire d'eux-elles des citoyens-ne-s critiques, actif-ve-s et responsables luttent, compétitionnent pour du financement de fonds de tiroirs.

Nous sommes inquiet-e-s lorsque nous entendons l'adjoint parlementaire du Premier Ministre pour les volets jeunesse dire qu'il souhaite faire des CJE un guichet d'accès central pour les services dédiés aux jeunes.

Des centaines d'organismes communautaires ont développé, depuis plusieurs années, une expertise propre et adaptée aux besoins de leur communauté. **Reconnaissez cette diversité, reconnaissez sa pertinence, reconnaissez sa nécessité et financez-la à sa juste valeur.**

Nous sommes aussi inquiet-e-s de la hiérarchisation de l'emploi au détriment de plusieurs autres formes d'intégration sociale. C'est un peu comme dire qu'au final, tout ce qui compte, c'est l'emploi. C'est dire que si on cherche un logement, à se remettre sur pied c'est pour pouvoir se trouver un emploi. Ou bien que si on cherche à faire du bénévolat, ou à s'impliquer sur un conseil d'administration c'est parce que c'est un ajout de valeur sur un *curriculum vitae*. Nous n'adhérons pas à ce genre de discours.

**Les questions que nous posons sont les suivantes :**

**À quelle société demandons-nous aux jeunes d'adhérer?**

**Les emplois que nous leur proposons sont-ils conformes à leurs désirs et surtout, participent-ils de leur développement humain, ou répondent-ils d'abord à l'intérêt de maximiser le profit et la richesse?**

Références :

AGIDD-SMQ, «[La médicalisation et la médication des difficultés de l'existence](#)», Huffington Post, 10 octobre 2014.

Bouchard, P. et C. St-Amant. (1997). « Stéréotypes sexuels, pratiques sociales et rapport différencié à l'école secondaire ». Recherches sociographiques, no 38 (2), p. 279-302.

Bowlby, G. (2005). « Taux de décrochage provinciaux. Tendances et conséquences », en ligne: <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/article/11339-fra.htm>.

CARRETTE, Jean & Yves VAILLANCOURT (2000). « Travailler le social : pour une redéfinition », Nouvelles pratiques sociales, vol. 13, no.1, p. 1-4.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) (2016). La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec: état de situation, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en ligne: [https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE\\_Etat\\_situation\\_2016.pdf](https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_situation_2016.pdf)

Charlebois, F.-X. (2018). Construction identitaire de jeunes adultes en situation de pauvreté dans un contexte de raccrochage scolaire. Voies d'émancipation? (Thèse de doctorat). Université de Montréal.

Deniger, M-A. (2012). « Les politiques québécoises d'intervention en milieux scolaires défavorisés : regard historique et bilan critique », Revue française de pédagogie, numéro 178, jan.-mar., p.67-84.

Desmarais et M. Merri. (2016a). Paroles de jeunes. Retour en formation par des chemins de traverse, recherche réalisée par l'équipe PARcours et financée par la Fondation Lucie et André Chagnon.

Doray, P. et Bélanger, P. (2014). « Retirer à Pierrette pour donner à Alexandre », dans Potvin, M. Voyer, B. et S. Bourdon (dir.), Revue des sciences de l'éducation, vol. XXXX, numéro (2), p.215-251.

Erikson, E.H. (1972). Adolescence et crise. La quête de l'identité. Paris, Flammarion.

Gardes, F. et S. Langlois (1995). « Une nouvelle mesure pour analyser la pauvreté au Québec: l'indice synthétique de pauvreté-richesse », Service social, vol. 44, numéro 3, p.29-53.

Gaudreault, A. et L. Cloutier. (2010). « Portrait et évolution des employés rémunérés au taux du salaire minimum ». Regards sur le travail, vol. 7, p.1-19. En ligne: [https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/regards\\_travail/vol07-01/Portrait\\_et\\_evolution\\_employes\\_salaire\\_minimum.pdf](https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/regards_travail/vol07-01/Portrait_et_evolution_employes_salaire_minimum.pdf)

Goyette, M. et M.-N. Royer (2009). "Interdépendances des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement: le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion",

## Mémoire Stratégie Jeunesse 2021-2026 par le BCJ

Sociétés et jeunesses en difficulté, vol. 9, [sejed.revues.org/indez6343.html](http://sejed.revues.org/indez6343.html) ou [journals.openedition.org/sejed/6434](http://journals.openedition.org/sejed/6434)

Goyette, Martin et Turcotte, Marie-Ève. "Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes", in Goyette, Martin, Pontbriand, Annie et Bellot, Céline. Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 91-113. (Problèmes sociaux et interventions sociales ; 51). (HQ 796 G724 2011, Québec/Montréal)

HOMSY, Mia, et Simon SAVARD. Décrochage scolaire au Québec : dix ans de surplace, malgré les efforts de financement, Institut du Québec.

Ichiro KAWACHI et Peter CONRAD (1996), cités dans MINTZES, Barbara (2002), dans COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. Avis – Médicaments psychotropes et usages élargis : un regard critique, Québec, CEST, 2009, p. 24

ISQ (Institut de la Statistique du Québec). (2013). « Pouvoir d'achat et durée du travail de la population non étudiante travaillant au salaire minimum », En ligne le 9 septembre 2016): <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/pouvoir-achat-etudiant-minimum.pdf>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). La stratégie d'intervention Agir Autrement (SIAA): contrer les écarts de réussite entre les milieux défavorisés et ceux qui sont plus favorisés, en ligne: <http://www.education.gouv.qc.ca/>

Mouvement jeunes et santé mentale : <http://mouvementjeunessm.com/medicalisation>

Santé montréal, Inégalités sociales de santé, DRSP (2011) : <https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/inegalites-sociales-de-sante-iss/statistiques/>, tiré du rapport du directeur de la santé publique 2011.

Tylor, E. in Seymour-Smith, C. (1986) Macmillan Dictionary of Anthropology. The Macmillan Press LTD

UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, adopted by the 31st session of the General Conference of UNESCO, Paris, 2 November 2001  
Volet Diversité culturelle : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/cultural-diversity/>

Vinet, J. et D. Filion. (2015). Pauvreté et problèmes sociaux, Fides Éducation.

Yerochewski, C. (2014). Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité. Travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et dans le monde, Coll. Problèmes sociaux, PUQ.